

Conseil de Développement du Pays Portes de Gascogne

# Cahier des Charges

Mission d'accompagnement du Conseil de  
Développement du Pays Portes de Gascogne

Gatien TETEVUIDE - Gestion Leader / Marketing Territorial  
25/10/2019

## Table des matières

Mission de revitalisation du Conseil de Développement du Pays Portes de Gascogne à travers une programmation événementielle commune .....	0
I - Éléments du contexte.....	2
II – Objectifs de la démarche.....	3
III – Rôles .....	3
IV – Modalités de la mission.....	4
Annexe.....	5

### Contact

Gatien Têtevuide

Chargé de Mission Marketing Territorial / Gestionnaires LEADER

05 62 67 97 13 – 06 17 84 68 77

[developpement@paysportesdegascogne.com](mailto:developpement@paysportesdegascogne.com)

## I - Éléments du contexte

Le Conseil de développement du Pays Portes de Gascogne est un lieu de concertation et de débat sur les enjeux économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux du territoire. Mise en place à la création du pays, cette assemblée est composée d'acteurs bénévoles du territoire issus d'horizons diversifiés ; elle regroupe citoyens et élus pour encourager la construction collective. Instance de consultation et de propositions, elle a vocation à initier des démarches et à enrichir les décisions publiques.

Dans le Pays Portes de Gascogne, le Conseil de développement a contribué à la mise en place d'initiatives qui se sont traduites, par exemple, par Énergie Citoyenne, les apéros de pays, ainsi que de nombreuses activités, échanges et débats, de même que des connexions en Occitanie et en France.

La qualité du travail du Conseil de développement est reconnue par tous, ce qui n'empêche pas de voir des limites et difficultés (comme dans toutes les instances de ce genre), notamment en termes de visibilité auprès des élus et du grand public, de même que pour mobiliser ses membres et d'autres acteurs du territoire. Même si le Conseil de développement ne cherche pas une représentativité fine de la société civile, il a le souci de promouvoir une diversité de personnes et de points de vue, et donc d'encourager une ouverture à de nouvelles personnes, à davantage de jeunes...

Après plusieurs années de fonctionnement, le Conseil de développement souhaite mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue et réaffirmer – voire adapter – ses principes de fonctionnement ; d'autant plus à un moment où :

- Didier Bardy, qui a assuré durant de nombreuses années la présidence du Conseil de développement, se retire de cette fonction ;
- plusieurs collectifs et dynamiques sont engagés sur différentes thématiques : énergie, mobilité, alimentation, culture... (voir annexe)
- le contexte institutionnel est en évolution, obligeant un repositionnement du conseil de développement, notamment avec l'existence des intercommunalités (et parfois la mise en place de nouveaux conseils de développement), et la possibilité – à terme – d'une non obligation de la mise en place des conseils de développement ;
- il y a lieu de mettre en œuvre une dynamique de fonctionnement adaptée au territoire du pays et en lien avec les territoires voisins (le Conseil de développement participe à une dynamique d'échange et de mise en réseaux avec d'autres territoires à l'échelle locale, régionale et nationale ; il est membre de la Coordination nationale des conseils de développement et du réseau des conseils de développement d'Occitanie).

De plus, le Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays Portes de Gascogne – Pays d'Auch dans le cadre du programme européen LEADER étant issu du Conseil de Développement du Pays Portes de Gascogne, la remobilisation de ce dernier est un préalable à la remobilisation des membres privés du GAL.

En 2020, le PETR souhaite organiser une nouvelle édition de La Vie Rurale afin de remobiliser les habitants et préparer aussi le terrain et repenser le développement futur du territoire.

La Vie Rurale est une opportunité pour réinterroger le projet de territoire et donner du sens. C'est l'occasion aussi d'affirmer que les crises que traverse le monde rendent nécessaires l'implication et l'engagement des citoyens. Ils imaginent et réalisent des initiatives (écologie, énergie, mobilité...) qui sont des pistes de solutions sur une diversité d'enjeux. Les citoyens sont également des forces d'interpellation qui ont pour rôle d'amener les décideurs à faire évoluer les politiques publiques mises en place. Comment donner à plus de monde l'envie d'agir ? La Vie Rurale doit impulser cette envie d'agir ...

La programmation de La Vie Rurale et sa mise en œuvre devient une opportunité pour la redynamisation du Conseil de Développement.

## II – Objectifs de la démarche

L'intention de cette démarche est de **dynamiser et redéfinir le Conseil de développement avec les acteurs du territoire**, en créant des connexions entre différentes initiatives à différentes échelles.

Au travers de cette mission, le Pays souhaite donner au Conseil de Développement les moyens d'expérimenter de nouveaux modes de fonctionnement, qui s'adaptent aux problématiques évoquées dans les éléments de contexte plus haut.

Le coordinateur a donc pour objectif de créer des temps et espaces de rencontre citoyenne sur le territoire, qui permettent :

- de préciser/réaffirmer le rôle du Conseil de développement ;
- de contribuer à la redynamisation des membres actuels, identifier d'autres acteurs/personnes à mobiliser, les rencontrer pour leur proposer de participer à la dynamique du Conseil de développement ;
- de formuler des préconisations sur le fonctionnement (gouvernance) et définir des principes qui garantissent une ouverture du groupe ;
- d'impulser des actions concrètes portées par les membres du Conseil de Développement : conférences, ciné-débats, rencontres, spectacles, expositions, etc.

## III – Rôles

Un Comité de Pilotage, composé des représentants du Conseil de Développement, du Conseil Syndical du PETR et de l'équipe technique, est chargé de définir de nouvelles orientations pour le Conseil de Développement.

Un Comité Technique, composé des représentants du Conseil de Développement et de l'équipe technique, est chargé de définir le calendrier, le contenu et la mise en œuvre de La Vie Rurale.

Le rôle attendu du prestataire est :

- D'organiser, d'animer les réunions du Comité Technique, d'en rédiger et transmettre les comptes-rendus de réunion aux membres,

- De faire le lien entre les membres du Conseil de Développement, les acteurs du territoire et le Comité Technique,
- De présenter la Vie Rurale aux acteurs du territoire (voire annexe) et de susciter leur participation,
- A partir de La Vie Rurale, mobiliser de nouveaux acteurs pour le Conseil de Développement, envisager de nouvelles thématiques de travail et proposer de nouveaux modes de fonctionnement.

## IV – Modalités de la mission

Deux tranches sont prévues à cette mission.

Première tranche 2019 :

- budget : 5 000 € TTC
- Période : 1<sup>er</sup> décembre à mi-février
- Organisation d'une première réunion en décembre pour présenter le prestataire aux partenaires potentiels (voir annexe)
- Livrable : compte-rendu et contacts de la réunion

Deuxième tranche 2020 :

- budget : 10 000 € TTC
- début : mi-février 2020 à octobre 2020
- livrable attendu : Une analyse des Rencontres Territoriales et La Vie Rurale, ainsi qu'une feuille de route pour le fonctionnement du Conseil de Développement.
- Dates butoirs : à définir ensemble après la fin de première tranche

**Une réponse à ce cahier des charges est attendue pour le 20 novembre 2019.**

## Annexe

Un certain nombre de partenaires potentiels à la démarche ont été identifiés par l'équipe du Pays Portes de Gascogne.

- Partenaires thématiques :
  - Culture : Culture Portes de Gascogne, Centre de photographie de Lectoure, Maison des Ecritures de Lombez, Maison de l'Illustration de Sarrant, Association La Langue Ecarlate, Association La Main Harmonique, Association Les Gens Qui Font des Trucs, Art Vivant (lecture)
  - Climat : Savès Climat, Energie Citoyenne en Pays Portes de Gascogne, FREDD (Toulouse), Arbre & Paysage 32, ADASEA, GABB32, Revivre, AG2I,
  - Mobilité : Bien Vivre dans le Gers ?, Cluster Vélo Vallée, Comité Départemental de la Fédération Française de Vélo
  - Alimentation : Carrément Gers ?, Association des agriculteurs d'Auradé
  - Economie : Gers Développement, jardins de cocagne, Kanopée, clubs d'entreprises, groupements d'employeurs, associations de commerçants
- Tiers-Lieux du territoire : librairie tartinerie, Bouche à Oreille, etc.
- Centres de formation : CNFPT (formation aux élus)
- Autres instances participatives : Conseils de Développement de la Gascogne Toulousaine et de la Lomagne Gersoise, Foyers Ruraux.